



DOSSIER DE PRESSE

NOVEMBRE 2025

ENQUÊTE EXCLUSIVE
RÉALISÉE PAR L'ATEP

AVEC INFOPRO DIGITAL ÉTUDES

ANALYSE ET
CHIFFRES CLÉS

A stylized illustration of a landscape. In the foreground, a green hill slopes down from left to right, with a blue river flowing along its base. Several small houses with red roofs are scattered along the riverbank. In the background, a city skyline is visible, featuring a tall blue skyscraper and a white building with a red roof and a French flag. The sky is light gray with two white clouds, one of which is raining. The overall style is clean and modern.

LA GESTION DE L'EAU PAR LES COLLECTIVITÉS

SONT-ELLES VRAIMENT PRÊTES À AGIR ?

L'ATEP : SYNDICAT PROFESSIONNEL AU SERVICE DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES EAUX DU BÂTIMENT ET DE LA PARCELLE



Créé le 1^{er} octobre 2020, l'ATEP (Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle) est un syndicat professionnel d'industriels et entreprises de l'Assainissement Non Collectif souhaitant structurer, promouvoir et développer le stockage, le traitement et la valorisation des eaux du bâtiment et de la parcelle. L'ATEP valorise une nouvelle approche de la gestion de l'eau qui transforme les contraintes réglementaires en opportunités de valorisation des eaux usées, pluviales et non conventionnelles.

Le syndicat se structure autour de 3 grandes missions principales :

- La séparation à la source et le traitement des eaux usées en assainissement non collectif,
- La gestion durable et intégrée des eaux pluviales,
- La valorisation des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux grises, eau de pluie).

Ceci pour inscrire la gestion des eaux de la parcelle dans une démarche globale, initiée depuis des décennies par l'évolution de la réglementation thermique, pour répondre avec ambition aux enjeux environnementaux pour tous les bâtiments neufs, qu'ils soient à usage d'habitation ou à usage tertiaire.

En complément, l'ATEP endosse le rôle de fédérateur et d'ambassadeur de ses adhérents auprès des organismes et/ou pouvoirs publics en vue de la défense des intérêts de la profession. La promotion des métiers, des secteurs d'activité, services et produits des adhérents du syndicat est également une mission importante pour l'ATEP.

Enfin la publication de nombreux guides (guide des recommandations méthodologiques pour la réalisation des ACV des systèmes d'Assainissement Non Collectif..., guide des eaux de la parcelle), dossiers thématiques (eaux pluviales...) lui confère un rôle d'expert reconnu pour apporter des solutions concrètes face au changement climatique.

> LEXIQUE DES EAUX



EAU DE PLUIE

Eaux de précipitations captées avant qu'elles n'arrivent au sol par un système de récupération d'eau de pluie.



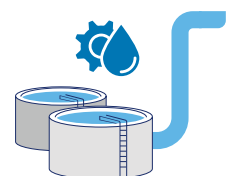
EAUX PLUVIALES

Eaux de précipitations après qu'elles aient touché et ruisselé sur le sol.



EAUX GRISES

Eaux usées produites par les activités domestiques (douches, lavabos...).



EAUX USÉES TRAITÉES

Eaux usées en sortie de station d'épuration collective ou de station d'épuration industrielle ayant fait l'objet d'un traitement.

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GESTION DE L'EAU : LES COLLECTIVITÉS PASSENT À L'ACTION FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE (1/3)

Pour la première fois, l'ATEP, syndicat des acteurs du traitement des eaux de la parcelle, révèle les **résultats d'une étude* menée auprès des collectivités sur la gestion de l'eau en France au cœur des territoires.**

Face à l'urgence climatique, comment se positionnent les collectivités en matière de gestion des eaux ?

Quel crédit accordent-elles à la gestion des eaux pluviales, à la valorisation des eaux non conventionnelles (eau de pluie, eaux grises) ou encore l'assainissement non collectif (ANC) ?

Où placent-elles leurs efforts prioritaires en termes de décisions ?

Se pensent-elles suffisamment outillées pour agir ?



LE MOT DE MARC SENDELIN,
PRÉSIDENT DE L'ATEP

Cette étude confirme que nous sommes à un tournant majeur dans la gestion de l'eau.

Les collectivités quittent progressivement une approche purement technique, centrée sur le réseau, pour adopter une vision plus globale, intégrée et résiliente.

Les résultats montrent un véritable changement de posture : au-delà des intentions déclarées, nous observons des initiatives concrètes qui traduisent la volonté d'agir. Bien sûr, certains obstacles subsistent, mais il est encourageant de constater que les progrès accomplis permettent déjà d'espérer des transformations durables.



96% DES COLLECTIVITÉS
estiment que la **GESTION DE L'EAU EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR LEUR TERRITOIRE**

UNE PRISE DE CONSCIENCE GÉNÉRALISÉE

L'étude confirme que **la gestion de l'eau est une priorité absolue** pour les collectivités (96% d'entre elles). Globalement, si l'entretien et la maintenance des réseaux restent un enjeu premier pour ces dernières (35%), sans surprise en adéquation immédiate avec le cadre de leurs missions, on observe pourtant que les préoccupations liées à l'adaptation au changement climatique (sécheresse, inondations) sont très largement considérées pour 30% des sondés. Et 10% d'entre eux admettent aussi prêter une grande attention à la sobriété des usages via la réduction des prélèvements d'eau. On peut interpréter ces signaux comme le fruit d'une véritable prise de conscience de la part des collectivités face à l'urgence à agir. Positifs et encourageants, ces chiffres montrent qu'elles sont prêtes à passer de l'intention à l'action.

PRINCIPALES ACTIONS ENGAGÉES PAR LES COLLECTIVITÉS

Interrogées sur les principales actions menées, **les collectivités déclarent avoir agi pour réduire l'artificialisation des sols (58%) et 20% prévoient de mener des actions sur ce sujet.** Une tendance très certainement liée aux effets de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 qui pose un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon de 2050 et sa facilitation de mise en œuvre par les élus locaux par la loi du 20 juillet 2023. En troisième position, c'est l'utilisation des eaux de pluie qui est mentionnée pour 46% des élus et agents interrogés. Un quart des répondants admet déjà agir sur ce volet depuis plus de 3 ans. Et 32% font part de leurs intentions à l'avenir. Pour les eaux grises, 23% d'intentions sont à noter, avec une véritable concentration en Île-de-France (50%) là où la densification urbaine est la plus forte. L'émergence des eaux grises dans le classement, malgré un cadre réglementaire récent, est un signal encourageant de la volonté d'innover.

*Étude réalisée par InfoPro Digital Études du 25 septembre au 17 octobre 2025 sur un échantillon de 223 élus et agents de collectivités locales et 1 000 Français représentatifs de la population nationale.

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GESTION DE L'EAU : LES COLLECTIVITÉS PASSENT À L'ACTION FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE (2/3)

LE POTENTIEL DES SOLUTIONS DE VALORISATION DES EAUX DE PLUIE

Justement, ces chiffres sont extrêmement intéressants en ce qu'ils révèlent le potentiel perçu par les collectivités, à raison, pour la valorisation des eaux de pluie. Facilement mobilisables, rapides à mettre en œuvre et efficaces pour des résultats à court terme, ces solutions gagnent à être plébiscitées et pérennisées. Surtout, on peut ainsi espérer que ces dispositifs essaient ensuite auprès du grand public, les collectivités jouant ici un rôle d'exemple déterminant. Leur engagement concret confère une véritable légitimité aux démarches de sobriété et de valorisation, incitant les citoyens à suivre le mouvement.

USAGES DES EAUX DE PLUIE DANS LES COLLECTIVITÉS

Sur les usages des eaux de pluie précisément, 73% des collectivités expliquent arroser leurs espaces verts. La recharge des nappes phréatiques (55%), l'usage à l'échelle du bâtiment (38%), le nettoyage de la voirie (32%) ou la gestion des incendies (30%) sont aussi abordés. À retenir, ce sont les établissements recevant du public (47%) qui sont les plus concernés par des actions visant à économiser l'eau. En deuxième position arrivent les bâtiments scolaires avec 42% laissant supposer que les grandes campagnes menées pour alimenter les chasses d'eau à partir d'eaux de pluie commencent à porter leurs fruits. Ce chiffre illustre bien la rencontre entre potentiel, besoins et communication institutionnelle : les établissements scolaires disposent souvent de vastes toitures, idéales pour la récupération, et d'un besoin important en eau pour les blocs sanitaires. **Depuis 2024, la réglementation autorise désormais l'utilisation des eaux de pluie pour les autres établissements scolaires comme les écoles primaires et maternelles, ouvrant un potentiel supplémentaire.** Cela constitue un modèle de réussite à analyser et à promouvoir.

GESTION DE L'EAU À LA PARCELLE : ÉTAT DES LIEUX ET DISPARITÉS

Consultées sur la gestion de l'eau à la parcelle, 43% des collectivités déploient déjà des actions en ce sens, et 22% indiquent qu'elles le souhaiteraient.

Ces résultats illustrent une dynamique déjà bien engagée en matière de gestion de l'eau à la parcelle, mais encore inégale selon la taille des collectivités. Parmi les 43%, 53% d'entre elles sont des intercommunalités, disposant certainement de services structurés (urbanisme, aménagement, gestion des eaux pluviales urbaines) et soumises à des exigences réglementaires plus fortes, notamment par la transposition des directives européennes. À l'inverse, parmi les 16% de collectivités qui déclarent ne pas avoir l'intention d'agir, on observe que 23% d'entre elles sont des communes (vs 8% d'intercommunalités qui partagent le même positionnement). On peut facilement supposer que le manque de moyens humains et financiers sont des freins.

DES BESOINS DIFFÉRENCIÉS ET UN ACCOMPAGNEMENT NÉCESSAIRE

Ces chiffres illustrent donc une double lecture : d'un côté, un mouvement logique de conformité porté par les acteurs les mieux outillés ; de l'autre, un besoin d'accompagnement renforcé pour que les plus petites collectivités puissent, elles aussi, s'engager dans des politiques locales de gestion de l'eau à la parcelle.

Au-delà de la réponse aux obligations réglementaires, ces données rappellent que **les effets du changement climatique (retrait-gonflement des argiles, inondations, sécheresses) touchent indistinctement tous les territoires, grands ou petits. L'enjeu est donc désormais de faire «ruisseler» les bonnes pratiques vers les territoires ruraux, d'y diffuser les outils, financements et expertises adaptés.**

46%
DES COLLECTIVITÉS

ont déjà mené des actions de
[VALORISATION DES EAUX DE PLUIE](#)

73%
DES COLLECTIVITÉS

[ARROSENT LEURS ESPACES VERTS](#)
AVEC DE L'EAU DE PLUIE

16%
DES COLLECTIVITÉS

déclarent **NE PAS AVOIR L'INTENTION**
[D'AGIR EN MATIÈRE DE GESTION DE](#)
[L'EAU À LA PARCELLE](#)

LE MANQUE DE RESSOURCES
HUMAINES ET FINANCIÈRES
LIMITENT LES ACTIONS POUR
LA GESTION DE L'EAU À LA PARCELLE

suite p.5 →

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GESTION DE L'EAU : LES COLLECTIVITÉS PASSENT À L'ACTION FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE (3/3)

ÉVOLUTIONS DES PRIORITÉS : GESTION DES EAUX PLUVIALES ET VALORISATION DES EAUX NON CONVENTIONNELLES

Parmi les collectivités qui se sentent concernées par la gestion de l'eau à la parcelle, 54% se tournent plutôt vers des solutions de gestion des eaux pluviales (ex : système d'infiltration, d'évapotranspiration, stockage...) et 29% vers la valorisation des eaux non conventionnelles.

Ces résultats montrent un basculement intéressant dans les priorités affichées par les collectivités : la gestion des eaux pluviales à la parcelle arrive désormais en tête des préoccupations. Ce signal fort traduit une prise de conscience tangible face aux effets du changement climatique, puisque les enjeux d'adaptation (inondations, sécheresse) devançant désormais les sujets plus traditionnels liés aux réseaux ou au traitement des eaux usées (en troisième position) même si on peut aussi supposer que toutes ne sont pas en réalité concernées par l'ANC. Le pluvial s'impose malgré tout comme un levier d'action prioritaire et concret, au croisement de la prévention des risques et de la planification urbaine.

VALORISATION DES EAUX IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Autre enseignement, en cumulé (top 2) **70% des collectivités déclarent vouloir développer la valorisation des eaux impropres à la consommation humaine**, confirmant un intérêt croissant pour la réutilisation et la diversification des ressources disponibles. Ce mouvement traduit un changement culturel profond.

ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS ET IMPLICATION DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Enfin, il est particulièrement révélateur qu'une collectivité sur deux, en cumulé (top 2) souhaite accompagner les particuliers à travers des opérations groupées de rénovation des dispositifs d'ANC. Ce chiffre est d'autant plus significatif que les agences de l'eau, après un désengagement, commencent à réintégrer dans leurs programmes d'interventions des aides dédiées. Il souligne la volonté des collectivités d'agir en proximité, au plus près des citoyens, tout en cherchant à mobiliser les partenaires institutionnels pour rendre ces actions possibles.

FREINS À LA MISE EN ŒUVRE ET BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

À la question des freins rencontrés dans la mise en œuvre, **les collectivités expriment la difficulté à obtenir des financements (47%), l'entretien et la maintenance des systèmes existants (33%), mais mettent aussi en exergue des freins structurels comme la gestion administrative (28%) et le manque d'information sur les aides et solutions existante (28%)**. Surtout, seulement près de la moitié des collectivités (48%) estiment qu'elles sont suffisamment accompagnées pour faire face aux effets du changement climatique (sécheresse, inondations...), avec des besoins encore plus forts revendiqués pour les communes.

70%
DES COLLECTIVITÉS

déclarent vouloir développer
[LA VALORISATION
DES EAUX IMPROPRES
À LA CONSOMMATION HUMAINE](#)

1 COLLECTIVITÉ sur 2

souhaite [ACCOMPAGNER
LES PARTICULIERS](#) à travers
des opérations groupées de
[RÉNOVATION DES DISPOSITIFS
D'ANC](#)

47 %
DES COLLECTIVITÉS

déclarent avoir des
difficultés à [OBTENIR
DES FINANCEMENTS POUR
DÉPLOYER DES ACTIONS](#)

VERS UNE GESTION DURABLE ET PARTAGÉE DE L'EAU

En conclusion, l'étude révèle une tendance de fond réjouissante : les collectivités, toutes tailles confondues, sont prêtes à transformer leurs engagements en solutions opérationnelles. Si les plus grandes disposent déjà de plus de moyens et de l'ingénierie nécessaire pour le faire, les plus petites manifestent une volonté réelle d'agir, pour peu qu'elles soient mieux accompagnées. En cela, la diffusion des bonnes pratiques, l'accès facilité aux financements et la coopération entre territoires apparaissent comme des leviers décisifs. Pour l'ATEP, ces résultats confirment l'importance d'un accompagnement de proximité et d'un dialogue renforcé avec les acteurs publics afin de faire de la gestion durable de l'eau un pilier partagé de la transition écologique.

EN
CONCLUSION

**LES COLLECTIVITÉS
SONT PRÊTES À AGIR
POUR UNE GESTION
DURABLE DE L'EAU,
MAIS ELLES ONT
BESOIN D'ÊTRE MIEUX
ACCOMPAGNÉES.**

CHIFFRES CLÉS : LA VISION DES COLLECTIVITÉS ET DES USAGERS

Face aux tendances révélées dans l'étude* sur les collectivités, comment ces dynamiques locales résonnent-elles avec les perceptions et les pratiques des Français ? En miroir des données issues des collectivités, les chiffres grand public permettent de mesurer le degré de conscience, d'engagement et d'appropriation de ces enjeux à l'échelle individuelle. Ensemble, ils offrent une vision complète des transformations en cours et des leviers encore à activer pour passer collectivement de l'intention à l'action.

> LA GESTION DE L'EAU



96%
DES COLLECTIVITÉS

estiment que la GESTION DE L'EAU REPRÉSENTE UNE PRIORITÉ POUR LEUR TERRITOIRE



+ de 4 COLLECTIVITÉS LOCALES
sur 10 (43%)

ont déjà DÉPLOYÉ DES ACTIONS DE GESTION DE L'EAU À LA PARCELLE

67%
DES USAGERS

reconnaissent que LEURS COMMUNES S'IMPLIQUENT POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'EAU

63%
DES USAGERS

reconnaissent qu'elles AGISSENT SUFFISAMMENT POUR MIEUX GÉRER LES RESSOURCES EN EAU

93% DES FRANÇAIS

sont ATTENTIFS À LEUR CONSOMMATION D'EAU



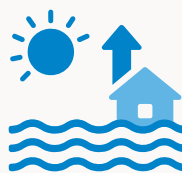
> LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

30% DES COLLECTIVITÉS

placent les ENJEUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (SÉCHERESSE, INONDATIONS) COMME PRIORITAIRES pour leurs communes



11%
précisent pour la SÉCHERESSE



70%
DES USAGERS

placent les ENJEUX LIÉS À LA SÉCHERESSE COMME PRIORITAIRES

5%
DES USAGERS

partagent ce point de vue concernant les INONDATIONS

8% DES USAGERS
pensent aussi utile d'ANTICIPER LES RISQUES D'INCENDIE



*Étude réalisée par InfoPro Digital Études du 25 septembre au 17 octobre 2025 sur un échantillon de 223 élus et agents de collectivités locales et 1 000 Français représentatifs de la population nationale.

CHIFFRES CLÉS : LA VISION DES COLLECTIVITÉS ET DES USAGERS (SUITE)

> ÉCONOMIE D'EAU ET VALORISATION DES EAUX DE PLUIE



Près d'**1** COLLECTIVITÉ sur 2 (46%)
a déjà mené des actions de VALORISATION DES EAUX DE PLUIE

42% DES BÂTIMENTS SCOLAIRES
bénéficient d'actions pour ÉCONOMISER L'EAU

51% DES FRANÇAIS
soit **+ d'1** sur 2
déclarent RÉCUPÉRER DES EAUX DE PLUIE
(arrosage du jardin,
nettoyage de la voiture...)



> AIDES FINANCIÈRES ET ACCOMPAGNEMENT



47% DES COLLECTIVITÉS
déclarent avoir des difficultés à
OBTENIR DES FINANCEMENTS
POUR DÉPLOYER DES ACTIONS

45% DES COLLECTIVITÉS
admettent
NE PAS ÊTRE
SUFFISAMMENT
ACCOMPAGNÉES



28% DES FRANÇAIS
avouent MANQUER DE CONNAISSANCES
SUR LES SOLUTIONS EXISTANTES

et **21%** DES FRANÇAIS
sur les AIDES FINANCIÈRES À LEUR DISPOSITION



L'AVIS DE JÉRÉMIE STEININGER,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'ATEP

Cette étude confirme plusieurs constats que nous partageons à l'ATEP. Elle montre d'abord que les collectivités ont pris conscience de l'urgence à repenser la gestion de l'eau, au-delà du seul cadre législatif. Si la transition du « tout tuyau » vers des approches plus décentralisées et résilientes n'en est qu'à ses débuts, on perçoit déjà des signaux encourageants. Pour exemple, près d'1 collectivité sur 2 déclare avoir mis en place des dispositifs de récupération et d'utilisation des eaux de pluie : cela témoigne d'un passage progressif de l'intention à l'action. Du côté de l'ATEP, nous voyons là une dynamique à soutenir et à amplifier. L'innovation, qu'elle concerne la gestion durable et intégrée des eaux pluviales ou la valorisation des eaux de pluie ou des eaux grises (c'est-à-dire des eaux non conventionnelles) est bien présente, mais elle demande à être accompagnée, structurée et partagée. C'est précisément le rôle que nous entendons jouer : favoriser la rencontre entre les collectivités prêtes à agir et les acteurs porteurs de solutions, pour que les initiatives pionnières se développent et se démocratisent.

Cette étude met finalement en lumière un mouvement collectif : celui d'une nouvelle vision de la gestion de l'eau, plus sobre, plus locale et plus responsable. Et les chiffres en miroir obtenus pour les usagers viennent conforter cette vision. L'ATEP s'inscrit pleinement dans cette trajectoire et continuera d'accompagner les territoires pour que cette transition devienne une réalité à toutes les échelles.

CONTACTS PRESSE : agence plus2sens

■ **Quentin PÉCHOUX**
quentin@plus2sens.com
06 65 48 67 77

■ **François-Pierre SALAMAND**
fps@plus2sens.com
06 13 06 42 00

www.atep-france.fr

TÉLÉCHARGEZ LES
PUBLICATIONS
ATEP



Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle
122, rue Amelot • 75011 Paris • France
Tél. : 01.42.89.66.53 • contact@atep-france.fr
www.atep-france.fr